

Générations Mouvement Fédération nationale

Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire jeudi 2 juin 2022





SOMMAIRE

• Rapport de gestion	3
• Rapport d'activités	5
• Rapport financier	16
• Rapport du commissaire aux comptes	20
• Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	24
• Les comptes de la Fédération nationale de l'exercice clos au 31/12/2021	32
• Budget prévisionnel 2022	37
• Rapport d'orientation d'Henri Lemoine - Président national	40
• Résultat des votes des résolutions	42
• Liste d'émargement des délégués	44



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
GÉNÉRATIONS MOUVEMENT – FÉDÉRATION NATIONALE
JEUDI 2 JUIN 2022 - CARQUEIRANNE

**Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration de
Génération Mouvement - Fédération nationale**

Après avoir été contraints de tenir nos deux dernières assemblées générales à distance, nous renouons cette année avec une réunion en présentiel afin de rendre compte aux délégués des Fédérations départementales et des Unions régionales de Génération Mouvement de la situation et de l'activité de la Fédération nationale durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à leur approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à disposition dans les délais légaux. Les délégués prendront ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

88 membres de Génération Mouvement sont présents ou représentés. Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

L'Assemblée générale ordinaire désigne Monsieur Pierre Erbs comme président de séance, Madame Sylvie Azzopardi et Monsieur Jean-Louis Royet comme assesseurs.



ACTIVITÉ STATUTAIRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Rapport d'activité

Organes de direction et de contrôle

Au cours de l'année 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois (janvier, mars et avril en visioconférence, juin, septembre et décembre en présentiel).

Le Bureau s'est réuni 5 fois (février, mai et juin en visioconférence, août et novembre en présentiel).

L'assemblée générale de mai 2021, tenue à distance, a élu ou renouvelé le mandat de 8 administrateurs :

- Bégassat Jean-Louis (FD 18)
- Castan Michèle (FD 48)
- Delmer Jean-Pierre (FD 37)
- Erbs Pierre (FD 75)
- Forte Josette (FD 20)
- Leberre Danielle (FD 86)
- Lemoine Henri (FD 22)
- Thabaret Daniel (FD 31)

Le Bureau a été élu comme suit :

- ✓ Henri LEMOINE, président
- ✓ Michel GUILBERT, vice-président
- ✓ Jean-Pierre LAROCHE, vice-président
- ✓ Pierre ERBS, secrétaire
- ✓ Danièle LARVOR, secrétaire adjointe
- ✓ Colin YEANDLE, trésorier
- ✓ Michèle GIRARD, trésorière adjointe

La vérification des comptes est sans objet puisque intégrée dans la mission du Commissaire aux comptes de la Fédération nationale. Le cabinet Ernst & Young exerce les fonctions de commissaires aux comptes de la Fédération nationale (mandat renouvelé en 2021 pour 6 ans) jusqu'en 2027. Le cabinet Auditex assure sa suppléance (depuis 2008).

Le cabinet Axis Expertise conseil est l'expert-comptable de la Fédération nationale.

Personnel salarié

En 2021, huit collaborateurs salariés étaient employés à la Fédération nationale. Compte tenu des incertitudes liées à la situation sanitaire, le Conseil d'administration a fait le choix de recourir au dispositif d'activité partielle sur les 6 premiers mois de l'année (avec une moyenne de 50% d'activité et un maintien du salaire net).

Il a également décidé de différer à janvier 2022 l'embauche d'un responsable de la communication, suite au départ en retraite du titulaire de ce poste au 1^{er} mai 2021.

La Fédération nationale applique la Convention collective ECLAT (ex-animation)..

Participations

La Fédération nationale souscrit 3 320 parts sociales au Crédit agricole (5 085 €).

Partenariats

Le partenariat avec la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole s'est poursuivi, donnant lieu au versement d'une subvention annuelle de 120 000 €.

Le partenariat avec Groupama est organisé de la manière suivante : subvention conventionnelle (fiscalisée) de 40 000 € (dont TVA 6 667 €) et convention de mécénat (renouvelée en 2019) de 60 000 €.



Rapport d'activités | Pierre Erbs, secrétaire

Voilà quatre ans, le Conseil d'administration national a décidé d'ouvrir deux grands chantiers pour adapter notre Mouvement associatif à un monde en perpétuelle évolution et aux nouvelles attentes des retraités.

Le projet associatif et l'informatisation de l'ensemble du réseau avec SAGA.

Les deux années que nous venons de traverser avec la pandémie donnent à ces deux orientations davantage de sens encore que ce que nous avons alors imaginé.

Concernant le projet associatif, nous arrivons au terme des trois années d'échanges et de débat que le Conseil d'administration national a souhaité proposer pour préparer l'avenir de Générations Mouvement.

Après deux premières années de consultations, où chaque responsable de Générations Mouvement qui le souhaitait a pu donner son avis sur tout ce qui fait la vie du Mouvement, nous avons élaboré un document détaillant les 19 propositions finales du projet.

Elles vous ont été présentées à Ronces-les-Bains, en octobre dernier. Les débats ont donné lieu à une mise à jour de ces propositions que vous avez reçue, accompagnée d'outils pour les présenter à votre tour à vos conseils d'administration.

En parallèle, ces 19 propositions ont fait l'objet d'un numéro spécial du magazine *Tambour Battant* envoyé aux 7 500 associations locales en février dernier. Chaque responsable a ainsi pu en prendre connaissance.

Puis est arrivé le temps du vote et vous vous prononcerez sur chacune de ces 19 propositions.

Après trois années d'échanges, de consultations et de travaux nourris au sein du groupe national qu'animent Gérard Boissel et Hélène Guth, la Fédération nationale est convaincue que ces propositions sont de nature à relancer le Mouvement et à l'adapter aux aspirations des adhérents comme des responsables de demain. Après les deux années que nous venons de vivre et la perte de 160 000 adhérents, elles arrivent à point nommé pour apporter des réponses concrètes à nos préoccupations commune.

À propos de SAGA, nous nous étions fixés en 2018 l'ambitieux défi d'intégrer dans la base les données de nos 84 fédérations départementales sur une période de trois ans.

Depuis novembre dernier, et l'intégration des fichiers des 9 dernières fédérations, nous pouvons nous réjouir d'avoir relevé ce défi.

C'est non seulement un grand pas en avant qu'a ainsi réalisé Générations Mouvement, mais aussi une solution qui rend possible les choix que nous ferons pour demain.

Nous avons désormais un outil de gestion commun à toutes les associations membres de GM, performant et sécurisé.

Outre qu'il facilite déjà la vie des utilisateurs, il permet aussi d'avoir une connaissance beaucoup plus fine de la réalité de notre Mouvement : implantation et taille des associations, pyramide des âges, proportion d'adhérents disposant d'une adresse électronique, etc. Et pour y parvenir, il a fallu que chacun prenne sa part.

SAGA a également permis d'identifier de nouveaux bénévoles avec de nouvelles compétences dans le numérique.



Et beaucoup d'entre eux travaillent désormais en réseau, échangeant des pratiques, des outils, etc.

Début 2022, nous sommes entrés dans la 2^e phase du déploiement de SAGA. Celle qui doit maintenant permettre à nos 8 000 associations locales et clubs de désigner leur référent, comme l'ont fait les Fédérations départementales au cours de la 1^{ère} phase, et de s'approprier l'outil par de la formation. C'est en bonne voie et une vingtaine de fédérations a déjà débuté, et dans certains cas terminé, la formation des référents des clubs.

Dans les Alpes-de-Hautes-Provence, pour ne citer qu'un exemple, on recense 35 référents identifiés sur les 38 clubs que compte la Fédération, et leur formation est en cours.

Toutes ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'engagement déterminé d'André Trelluyer et de Jean-Pierre Noël, entourés du groupe SAGA qu'accompagne Denis de Rauglaudre, qui ne comptent pas leur temps pour former les fédérations, accompagner les référents et intervenir auprès d'AssoConnect pour faire remonter les difficultés rencontrées.

Que ce soit pour la gestion des adhésions et l'édition de cartes, l'identification de compétences, l'organisation d'évènements, la communication au sein de GM et demain peut-être la mise en place de cotisations différenciées selon que les adhérents voyagent ou non, SAGA est une clé centrale dans la modernisation et l'avenir du Mouvement.

Au-delà de ces deux projets, que nous souhaitons mettre en lumière en introduction de ce rapport, je vous présenterai dans un instant l'activité globale de la Fédération nationale en 2021.

Mais permettez-moi d'abord de vous dire un mot sur son organisation au cours de cette deuxième année de Covid. Nous avons anticipé une baisse des ressources issues des cotisations, très proche de ce qu'elle est finalement.

Elle nous a conduit à prendre dès la fin de l'année 2020 certaines décisions importantes. Sur les 6 premiers mois de l'année, de janvier à juin, nous avons maintenu le recours au dispositif d'activité partielle pour les collaborateurs de l'équipe salariée, à l'exception de notre délégué général Thomas Sénéchal, avec une moyenne de 50% de leur temps de travail hebdomadaire habituel.

En mai, notre responsable de la communication Brigitte Bidaud soldait ses droits à la retraite après 21 ans de service largement salué au sein du Mouvement.

Malgré l'importance de ce poste, nous avons aussi fait le choix de différer l'embauche de son remplaçant au mois de janvier 2022. Nous avons ainsi fonctionné pendant 8 mois avec une équipe réduite à 7 collaborateurs. Au cours de toute cette période où le télétravail a aussi été imposé, d'abord intégralement puis partiellement, Thomas Sénéchal a instauré le principe de réunions hebdomadaires en visioconférence et d'échanges réguliers entre les collaborateurs pour permettre la bonne marche de la Fédération et maintenir les liens. Durant toute l'année 2021, les réunions des 10 groupes de travail nationaux se sont toutes tenues par visioconférence, toujours dans ce même souci de limitation des dépenses.

Ces choix ont permis d'absorber la baisse des ressources due à la diminution du nombre d'adhérents et je tiens à remercier les élus comme les salariés nationaux qui les ont non seulement compris et acceptés mais qui ont également tout mis en œuvre pour que l'activité n'en soit pas freinée.

Au niveau statutaire, nous avons été conduits à organiser pour la deuxième année consécutive notre Assemblée générale ordinaire à distance. Non par choix mais parce que les mesures sanitaires empêchaient de les tenir en présentiel avant la fin du 1^{er} semestre.



Vous avez alors été 179, soit 96% des 187 délégués, à prendre part au vote des 10 résolutions qui vous étaient soumises.

Un record de participation dans l'histoire des assemblées générales de la Fédération ! Et une nouvelle preuve de notre capacité collective à nous adapter aux circonstances, y compris quand cela suppose de recourir à des solutions numériques.

Heureusement, dès que cela a été de nouveau possible, nous avons enfin pu nous retrouver. C'était en octobre, à Ronces-les-Bains, soit exactement deux ans après notre dernière rencontre à Dourdan, à l'occasion du séminaire des présidents 2019.

L'ambiance à Ronces-les-Bains était à la fête et ce furent de belles Journées nationales, dans un cadre superbe. Il a surtout été possible de débattre de vive voix du projet associatif et des 19 propositions qu'il contient.

Enfin c'est à cette occasion que vous avez validé les nouveaux statuts nationaux, qui permettent désormais d'accueillir des fédérations associatives thématiques.

À l'automne toujours, nous avons souhaité multiplier les rencontres avec les acteurs du Mouvement en organisant des journées spécifiques en présentiel, aussi bien pour les représentants des fédérations dans les CDCA et les Représentants des Usagers, que pour les trésoriers ou les salariés départementaux, et les nouveaux présidents...

Nous avons également réuni les responsables des Fédérations départementales qui emploient du personnel sous le régime de la convention collective de l'animation, pour les informer de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 d'un avenant 182 qui modifie assez sensiblement le système de rémunération des salariés.

Autant d'occasions de retisser des liens, de mobiliser, et d'échanger tout simplement !

Après cette deuxième année perturbée par le virus et les restrictions sanitaires, nous espérons comme vous tous pouvoir renouer le lien avec tous nos adhérents, toutes nos associations et retrouver le rythme habituel de nos réunions nationales. C'est évidemment notre première préoccupation.

J'en viens à notre activité de l'année 2021.

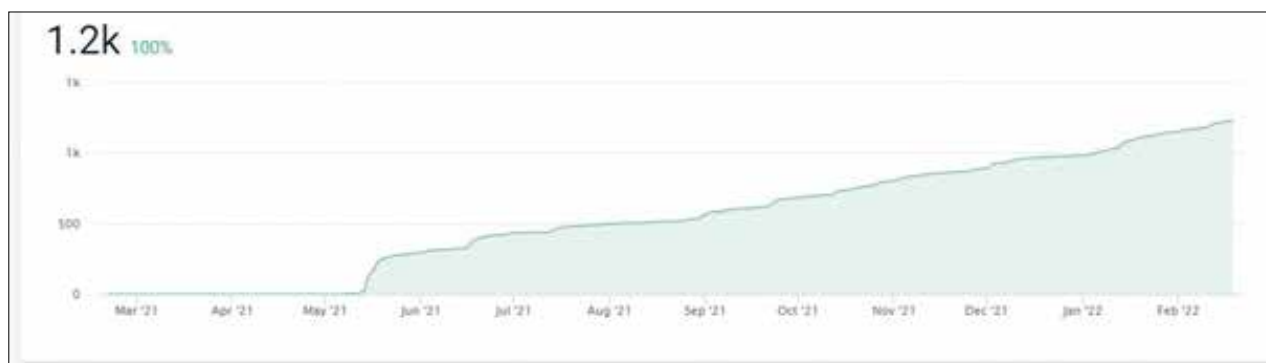
Communication

Comme chaque année, 2021 a été lancée avec l'envoi aux fédérations du dossier de presse annuel, document complet et incontournable pour présenter Générations Mouvement. Ce dossier de presse doit accompagner chacune de vos démarches auprès des médias locaux, de vos partenaires ou des institutionnels. Durant 12 mois, l'édition de *Tambour Battant* et de la Lettre aux Responsables a également été assurée à son rythme habituel, tout comme le carnet de voyage en ligne, la fabrication des cartes d'adhérents en août et l'ensemble des supports de communication liés aux manifestations et événements nationaux dans lesquels Sophie Barny a pris toute sa place.

Après le nouveau site internet mis en ligne en avril 2020, le groupe animé par Michel Guilbert a doté en mai 2021 la Fédération nationale d'un autre outil pour communiquer mieux, plus largement et plus vite, avec l'ensemble des responsables de Générations Mouvement, aussi bien dans les FD que dans les clubs locaux : le Blog des responsables.

Deux à trois fois par semaine, des articles courts - une dizaine de lignes -, apportent un conseil de gestion, une information, relaient une initiative, précisent un aspect juridique, etc. Ces articles arrivent instantanément sur les ordinateurs ou téléphones des responsables qui se sont abonnés aux notifications.

Ils sont déjà près de 800 et ce nombre ne cesse de croître depuis le lancement du blog.



Pour ses nombreux avantages, dont la simplicité et l'instantanéité de diffusion des messages, cet outil doit devenir le premier canal de communication entre la Fédération nationale et les responsables du Mouvement, aussi bien dans les fédérations que dans les associations locales. Il est donc essentiel que chacun de vous continue à le faire connaître, et incite tous les acteurs GM de terrain à s'y abonner.

D'autant que les retours sont très positifs :

- Ghyslaine : « Bravo pour ce blog des responsables. C'est ce que l'on attendait ».
- Alain : « Super idée ! Cela va bien nous aider ».
- Lempereur : « Merci pour ces informations très précieuses ».
- Monique : « Des articles et des informations des plus intéressantes ».

Notre nouvelle responsable de la communication, Jowana Mansuela, dispose des compétences pour rendre nos supports de communication en ligne toujours plus intéressants et dynamiques. Mais chacun de nous doit aussi sensibiliser sans relâche les responsables en utilisant toutes sortes de moyens comme suggéré dans le projet associatif : messages lors des réunions, distribution de flyers ou d'objets de communication, affiches lors de l'assemblée générale, tutoriels sur vos sites, etc. C'est de cette façon que nous permettrons à tous un accès à l'information et que nous donnerons davantage de visibilité à notre Mouvement.

Outre le Blog des responsables, le groupe communication a entrepris d'accompagner les fédérations qui souhaitent moderniser leur site internet. 35 d'entre elles ont ainsi déjà été formées à l'utilisation de WordPress ou sont en passe de l'être. Certaines, comme les Landes, le Maine-et-Loire ou le Puy-de-Dôme, disposent donc désormais d'un site internet moderne. Quand la fédération formée n'a pas encore trouvé son webmaster, ce bénévole curieux et passionné qui ajoutera régulièrement des contenus pour animer le site, il lui est proposé un site « vitrine » livré clés en mains.

À la fin de l'année 2022, tous les anciens sites réalisés sous Bako seront abandonnés et remplacés par des sites WordPress.

Toujours en 2021, le groupe communication a lancé la première édition du jeu concours *Tous en ligne*. 316 adhérents y ont participé, dont 310 sont allés au terme des 15 épreuves qui les ont tenu en haleine durant quatre mois ! Le concours a été reconduit en 2022, avec un niveau de difficulté revu à la hausse, et nous espérons que toutes les fédérations imiteront la Sarthe et les Pyrénées-Atlantiques, leaders de la participation en 2021 avec une trentaine d'adhérents chacun.

Enfin, une réflexion a été menée en partenariat avec le groupe développement afin d'élaborer une stratégie de communication en direction des maires.



Elle a abouti à la création d'un kit pédagogique pour aider les fédérations départementales à entrer en relation avec les élus de leur département. Ce kit comprendra le fichier des maires du département avec les coordonnées de l'association départementale des maires, ainsi qu'un diaporama et un argumentaire à présenter au cours d'un entretien.

Une fois finalisé, ce kit sera diffusé aux FD.

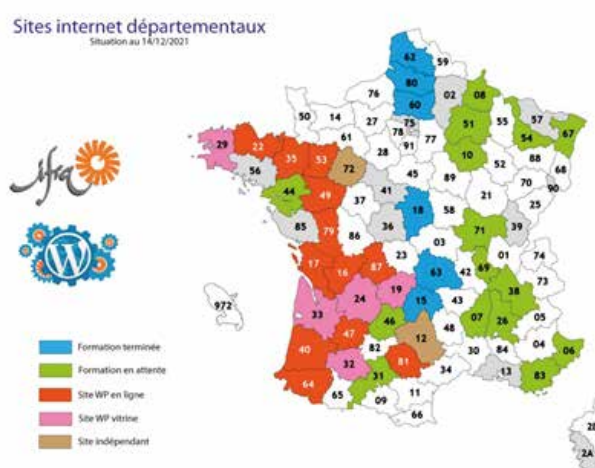
IFRA

Comme la Fédération nationale, l'IFRA s'est adapté aux restrictions sanitaires. Si les sessions programmées en présentiel sur le 1^{er} semestre ont dû être annulées ou reportées, une offre conséquente de webinaires a été proposée à l'initiative d'André Treluyer. Une première depuis la création de l'IFRA en 1987 ! 552 responsables associatifs ont ainsi participé aux 41 webinaires mis en place par l'association, avec parfois le concours des autres groupes de travail.

Avec l'allègement des restrictions sanitaires à la rentrée de septembre, les sessions en présentiel ont pu reprendre et 22 ont alors été réalisées pour 371 participants. Outre les formations traditionnelles (Les administrateurs veulent savoir, le développement ou Présidents, secrétaires, trésoriers), l'année 2021 a été marquée par la mise en place de trois nouvelles formations : Gérer les conflits, WordPress et Formateur d'animateur rando-promenade. Entièrement animée par des bénévoles IFRA, la formation Gérer les conflits réalisée en Pays de Loire a été très appréciée.

La formation WordPress, qui permet de créer puis gérer son site internet, a aussi connu un vrai succès puisque 5 sessions ont été réalisées au cours de l'année. De nouveaux sites ont ainsi vu le jour dans 17 fédérations départementales et sont animés par leurs bénévoles et salariés.

D'autres fédérations, également formées, se contentent pour l'heure d'une page « vitrine » qui est mise à leur disposition en attendant de trouver le webmaster qui alimentera leur site. Au total, ce sont aujourd'hui 35 fédérations qui ont ou sont en voie de disposer d'un nouveau site internet.



Egalement pour répondre à une demande grandissante, l'IFRA a réalisé un support de formation pour la comptabilité dans SAGA. Ce support réalisé par Gilbert Lavolte et André Landez a été utilisé lors de la journée des trésoriers des fédérations départementales, en novembre, et permettra prochainement de proposer des formations spécifiques aux fédérations départementales qui souhaiteraient sensibiliser leurs clubs à ce module simple et adapté.

Pour l'avenir, l'IFRA souhaite répartir le territoire en 7 grandes zones de formation. Dans chacune de ces zones, un correspondant formation sera désigné, qui pourrait être choisi parmi les formateurs départementaux les plus impliqués de la zone.



Ce dernier assurerait le lien entre les fédérations et l'IFRA et pourrait animer, en binôme avec un formateur IFRA et à la demande des fédérations de sa zone, les sessions Les administrateurs veulent savoir ou Présidents, secrétaires, trésoriers.



Enfin, malgré le retour aux indispensables formations en présentiel, l'IFRA va maintenir et renouveler son offre de webinaires, qui a connu un vrai succès jusqu'ici, avec des formats de courte durée et des thèmes précis. L'ensemble des groupes de travail nationaux sera ainsi mis à contribution pour proposer des webinaires sur tous les sujets : assurance, complémentaire santé, outils numériques, tourisme, représentation, etc.

Développement

Après une perte de 6% d'adhésions en 2020, la crise sanitaire a de nouveau fait chuter les effectifs en 2021, de manière plus conséquente encore : - 26%.

Toutes les fédérations ont ainsi perdu des adhérents l'an passé, même si les disparités sont importantes, avec des baisses qui varient de 5 à 50 % selon les départements.

Cette baisse n'est pas propre à Générations Mouvement. On comprend que tous les adhérents qui paient une cotisation pour accéder à une activité ou à des rencontres amicales y renoncent quand ces dernières ne peuvent pas avoir lieu. L'enquête menée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) auprès de 44 414 clubs sportifs est révélatrice : 74% d'entre eux ont aussi constaté en moyenne une perte de 26% de licenciés durant l'épidémie.

Avec la fin des restrictions sanitaires, nous pensons raisonnablement que beaucoup d'adhérents vont souhaiter retrouver le chemin des associations. Sans doute, cet épisode sanitaire aura sonné le glas de certains petits clubs, déjà peu dynamiques avant l'épidémie, et dont les adhérents ont pris de nouvelles habitudes depuis deux ans. Mais inversement, nous pouvons miser sur l'envie du plus grand nombre de renouer des liens et de retrouver ou découvrir le plaisir d'une activité hebdomadaire. La forte reprise des sorties et voyages en septembre dernier en atteste.

Nous pensons aussi que plusieurs associations isolées, confrontées comme toutes les autres à l'application de protocoles sanitaires qui n'ont cessé d'évoluer, ou à la délicate question des reports et annulations de voyages, souhaiteront se rapprocher de réseaux structurés comme GM pour sécuriser leurs bénévoles et leurs pratiques. Sachons les accueillir.

C'est dans ce sens que le groupe de travail développement, que pilote Michèle Girard, a accompagné les Fédérations de l'UR Languedoc Roussillon, de l'UR Pays de Loire et du Rhône dans une démarche de prospection à destinations des associations non affiliées.



Dans la perspective de la rentrée associative de septembre, où se multiplient notamment les forums des associations, le groupe a mené une campagne d'information aux 35 000 maires de France pour leur faire connaître Générations Mouvement et les garanties que nous apportons. Il a rédigé et mis à disposition de toutes les fédérations un modèle de lettre pour reprendre contact avec leurs associations et clubs qui ont cessé d'adhérer depuis deux ans. Quelques demandes de renseignements d'associations non affiliées, certes moins nombreuses que d'ordinaire, ont aussi été traitées par Raymond Levy. Avec l'appui des fédérations concernées, elles ont abouti à l'adhésion d'associations comptant chacune plusieurs centaines de membres dans les fédérations de Paris, du Nord, de Meurthe-et-Moselle et d'un club de danse de près de 300 membres dans le Var. L'accueil que vos fédérations réservent à ces nouveaux arrivants est évidemment prépondérant.

Enfin, le groupe a assuré la présence de Générations Mouvement au Salon des maires et des collectivités locales du mois de novembre. Comme chaque année, nous étions hébergés sur le stand de notre partenaire Groupama, avec une visibilité accrue par rapport aux précédentes éditions. Les contacts avec les élus ont été moins nombreux que les années précédentes mais plus fructueux car les entretiens étaient plus longs et permettaient d'échanger davantage d'informations, de mieux expliquer les atouts de notre Mouvement. Notre présence sur ce salon s'impose naturellement, les maires pouvant se révéler un relais précieux dans notre démarche collective de développement.

À la demande du Conseil national, le groupe est entré en contact, dès la fin de 2021 et sur les premières semaines de 2022, avec les 28 fédérations qui ont perdu le tiers au moins de leurs adhérents depuis deux ans.

Cette campagne instructive a été largement appréciée et sera suivie d'un accompagnement au développement qui se fera lors de 5 réunions d'ores et déjà programmées.

À travers la table ronde qui vous sera proposée cet après-midi, le groupe développement pourra également vous présenter des solutions et des outils pour identifier et démarcher des associations non adhérentes, trouver de nouveaux bénévoles et contribuer à la mise en place de nouvelles activités dans nos associations. Ce sont trois leviers majeurs pour réussir à renouer avec le développement de notre Mouvement.

Social santé

En 2021, plusieurs sujets ont mobilisé le groupe de travail national social santé.

Dès le mois de janvier, à l'heure où les doses vaccinales manquaient encore et où les pouvoirs publics s'apprêtaient à élargir l'accès aux vaccins, nous avons écrit au président de la République afin que les retraités et personnes âgées, et notamment ceux des territoires ruraux, qui souhaitent se faire vacciner, ne soient pas laissés pour compte par des logiques de chiffres.

Et puis, tout au long du premier trimestre, alors que nos associations étaient confinées, nous avons soutenu la campagne de vaccination, incitant l'ensemble du réseau à aider les adhérents dans leurs prises de rendez-vous vaccinaux, allant même parfois jusqu'à les y conduire le jour venu. Cela nous paraissait la meilleure solution pour préserver la santé de nos adhérents, mais aussi endiguer la propagation du virus synonyme de reprise de nos activités associatives.

C'est aussi au cours de ce premier trimestre 2021 que nous avons constitué le dossier de demande de renouvellement de notre agrément national d'association habilitée à représenter les usagers du système de santé.



Pour ce faire, nous avons réalisé une campagne d'appels téléphoniques aux fédérations, en vue de recenser les actions concrètes menées par les RU bénévoles de GM sur tout le territoire. Ce recensement a fait l'objet d'un compte rendu complet dans le magazine *Tambour Battant* de juin 2021.

Notre dossier a été déposé dès la rentrée de septembre au ministère des Solidarités et de la Santé et, après l'apport de quelques compléments, nous avons appris avec enthousiasme en toute fin d'année la publication du décret renouvelant pour 5 ans notre agrément. Je veux ici remercier tout particulièrement Danièle Larvor pour son engagement dans ce dossier.

Au mois de novembre, le groupe a préparé et animé deux journées de rencontre pour les bénévoles GM qui siègent dans les CDCA et ceux qui représentent les usagers.

Ces journées n'avaient pu avoir lieu en 2019 et 2020 et nous souhaitons échanger sur les problématiques liées au vieillissement de la population, à la prise en charge de la perte d'autonomie ou à l'EHPAD de demain.

Concernant les RU, nous souhaitons leur donner des ressources pour mieux jouer leur rôle et leur permettre de partager leurs expériences, souvent riches. L'actualité récente nous rappelle toute l'utilité qu'il y a à prendre pleinement notre place dans ces structures et je vous invite tous à rechercher activement, parmi vos adhérents et au-delà, des bénévoles qui accepteront de s'investir dans cette mission essentielle au bien être des plus âgés.

Malgré un contexte sanitaire peu favorable, nous avons choisi de maintenir l'édition 2021 de notre concours Générations Actions porté par Jean-Pierre Laroche, en partenariat avec la CCMISA.

Les clubs et fédérations ont présenté un total de 8 dossiers relayant des actions de proximité à caractère social ou préventif.

Ces actions ont été valorisées dans un dossier complet diffusé à l'ensemble de nos responsables départementaux. L'une d'elles a également permis d'illustrer le rôle majeur joué par notre Mouvement dans la lutte contre l'isolement des plus fragiles en période de covid, qui nous a valu d'obtenir le Prix du concours national *Les Héros de Notre Temps*, décerné par le magazine leader de la presse senior.

Enfin, le groupe Social Santé et singulièrement le président Henri Lemoine, s'est farouchement opposé à la réforme statutaire entérinée en février dernier par France Asso Santé.

Cette dernière fait disparaître l'un des deux seuls postes dévolus au collège des personnes âgées au Conseil d'administration de l'association, sur la seule volonté d'une poignée d'associations de malades et dans l'indifférence générale.

Les recours intentés pour empêcher cette réforme ayant échoué, le Conseil d'administration de la Fédération nationale a fait le choix de ne pas renouveler son adhésion à France Asso Santé en 2022.

Pour être complets, signalons deux autres représentations nationales assurées auprès de :

- la Défenseure des droits. Nous participons au « Comité d'entente - Avancée en âge » depuis sa création en 2019, dont l'objet est de traiter divers sujets traitant des Personnes Agées : les discriminations en sujet de fonds et ponctuellement, le sort réservé aux PA pendant la pandémie. Nous participons également au groupe de travail « Information des Personnes Agées » destiné à leur faire connaître leurs droits et leurs recours en cas de discrimination
- Le Comité national de la *Semaine Bleue*, la semaine des personnes âgées.



Tourisme et partenariats

Je vous le disais, l'activité tourisme a redémarré fortement pendant l'été 2021 et durant l'automne. Cette reprise a notamment été due au grand nombre de voyages reportés depuis le premier confinement en mars 2020 et qui ont enfin pu être organisés.

Tout au long de l'année, Michel Wasserfal a accompagné les clubs et fédérations qui rencontraient des difficultés avec les prestataires dans l'application de l'ordonnance du 25 mars 2020 sur les reports et annulations. Cela a représenté un suivi important avec des interlocuteurs bénévoles parfois complètement perdus et très inquiets. Je souhaite rappeler ici que nous avons une quarantaine de partenaires touristiques nationaux.

Au vu du contexte, le groupe animé par Jean-Louis Bégassat leur avait demandé en 2020 de nous transmettre la copie de leurs attestations d'assurances professionnelles. Ce sont des garanties supplémentaires données à nos adhérents dans cette période. Nous sommes également en lien permanent avec eux et c'est pourquoi, lorsqu'une difficulté s'est présentée pour trouver une date de report, d'aménagement ou simplement procéder au remboursement des avoirs, il est apparu beaucoup plus facile de trouver des solutions lorsque vos fédérations ou vos clubs avaient fait appel à ces partenaires plutôt qu'à d'autres prestataires non référencés par GM.

C'est un enseignement que je vous invite à tirer au moment de programmer vos prochains voyages.

La garantie couvrant le risque d'annulation pour cause d'épidémie, négociée avec Groupama en fin d'année 2020, a été souscrite par 70 fédérations en 2021. Elles seront plus nombreuses encore cette année, et nous les avons encouragées à le faire. C'est une sécurité supplémentaire apportée aux participants comme aux organisateurs bénévoles.

Pour la deuxième année consécutive, le groupe a édité son carnet de voyages en version numérique, avec un accès par thème sur le site internet national.

Il a également proposé plusieurs webinaires, notamment avec l'ANCV, auxquels vous avez été nombreux à participer. D'autres webinaires de présentation des offres partenaires vous seront bientôt proposés.

Enfin, au mois de décembre, une trentaine de nos partenaires a pu rencontrer les membres du conseil d'administration national lors du traditionnel cocktail annuel. L'occasion d'échanger avec chacun d'eux sur nos attentes respectives, nos réussites communes et de faire avancer quelques dossiers en cours de traitement.

Activités physiques

La crise sanitaire nous a conduit à reporter d'un an la marche prévue en avril 2021 à Saint-Jorioz (Haute Savoie). Elle a donc eu lieu du 19 au 23 avril 2022 et a connu un franc succès, avec près de 150 participants.

C'est plus du double de la précédente édition, si bien qu'il a été nécessaire de trouver un deuxième village de vacances pour les accueillir tous. Cela aussi conforte l'idée d'une reprise attendue, qui doit nous donner bon espoir.

Moyennant la mise en place d'un protocole sanitaire rigoureux, le 22^e Championnat national de pétanque a pu être organisé à Port Barcarès, chez notre partenaire VVF.

Sous un temps magnifique et en présence du président national, il a réuni 75 triplettes dont 52 masculines et 23 féminines, et 78 accompagnants.

Avec les partenaires et les organisateurs, ce sont plus de 300 personnes qui étaient présentes sur le site pour ce grand rassemblement festif devenu incontournable à Générations Mouvement.



Pour cette nouvelle édition, le groupe animé par Michèle Girard avait demandé à chaque participant de signer le règlement du concours et le nouvel arbitre qui nous a été proposé par Mado Guillory, présidente de l'UR Midi-Pyrénées, a parfaitement tenu son rôle. Au final, c'est l'équipe du Gers qui l'a emporté chez les féminines alors que l'équipe de la région Languedoc Roussillon s'imposait dans le concours masculin.

Animations culturelles

Après une année blanche, le groupe Culture, qu'anime Claude Connan, a de nouveau pu organiser le concours national de dictée. Il s'est tenu à Saint-Geniès en Dordogne, du 18 au 21 octobre 2021. En présence du président de la Fédération départementale Serge Cloux, mais aussi de notre président national, un hommage a été rendu au regretté Jean Figarella, ancien président départemental et administrateur national dont le concours porte le nom, et brutalement disparu 10 ans auparavant.

Le texte préparé par Guy Frisou, quoique plutôt ardu, a fait le bonheur des 47 finalistes et donné lieu à bien des débats... entre experts ! Cette année, nous fêterons les 9 ans du concours avec quelques surprises. Il se déroulera du 7 au 10 juin au village VVF de Piriac, et la Fédération de Loire-Atlantique, que préside Christian Audion, est déjà prête à nous accueillir.

Nous espérons que les fédérations seront nombreuses à y participer. Le concours de nouvelles et le concours photos ont également rencontré un joli succès dans cette période.

Concernant Novella, 18 nouvelles nous sont parvenues sur le thème *Rien ne sera plus comme avant*. Le Jury a attribué le premier prix à un adhérent de la Fédération d'Ille-et-Vi-

laine et toutes les nouvelles ont été publiées sur le site national le 15 janvier, en complément d'un article annonçant le thème de 2022 : *Derrière la fenêtre*.

Le thème du concours photos était *Horloges d'ici et d'ailleurs* et nous avons reçu 58 photos. 300 internautes membres de Générations Mouvement d'un côté, et les délégués de l'Assemblée générale de l'autre, ont désigné les lauréats par le biais d'un vote en ligne. Les 3 photos plébiscitées ont fait l'objet d'un article publié sur le site national le 8 juillet.

Solidarité Madagascar

Depuis 3 ans, la Fédération nationale a souhaité renforcer ses liens avec l'association nationale *Solidarité Madagascar*.

Cette démarche a connu son point d'orgue en 2021 puisque la Fédération nationale Générations Mouvement est devenue « membre actif » de l'association nationale *Solidarité Madagascar*. C'était le bon moment puisqu'on fêtait les 25 ans de cette opération, au départ initiée par Groupama et Générations Mouvement.

À ce titre, la Fédération nationale dispose désormais d'une voix à l'Assemblée générale de *Solidarité Madagascar*, comme les 22 associations locales implantées en France. Elle peut donc participer aux orientations qui sont données et même proposer des projets en phase avec les valeurs du Mouvement. Elle peut également collecter les dons de ses Fédérations départementales qui n'ont pas de lien avec une association locale *Solidarité Madagascar*, comme ce fût le cas avec le Rhône ou le Finistère. Ces dons sont ensuite intégralement reversés aux organismes, essentiellement des congrégations religieuses, qui interviennent dans les projets menés sur place.



Enfin, devenant membre actif, la Fédération nationale s'est également donnée la possibilité de commander en son nom propre des boîtes de gâteaux.

En 2021, le groupe de travail a adressé au réseau un questionnaire préparé par Edlyne Gueï pour identifier les actions menées par GM avec les associations locales *Solidarité Madagascar*.

Il en est ressorti une multitude mais les plus courantes sont la vente de boîtes de gâteaux, le parrainage au profit de la scolarisation d'enfant, la vente d'objets artisanaux pour recueillir des fonds et l'envoi par container de matériel divers et matériel médical.

Au vu des retours que nous avons obtenus, nous estimons entre 120 000 et 130 000 € les sommes collectées annuellement par *Génération Mouvement* au profit de l'opération *Solidarité Madagascar*.

Cet engagement et cette générosité qui honorent notre Mouvement ont été rendus plus difficile avec la période sanitaire puisque les occasions de vendre des gâteaux notamment se sont raréfiées.

Les besoins sur l'île restent évidemment énormes, et on imagine l'impact de l'épidémie de Covid à Madagascar. Nous vous invitons tous à redoubler d'efforts pour soutenir l'action *Solidarité Madagascar*. Soit directement avec l'association locale que vous connaissez déjà, soit en vous tournant vers la Fédération nationale pour commander des boîtes de gâteaux ou verser les dons que vous auriez collectés. Ces dons seront alors fléchés vers les projets menés sur le site de Fierenana, que soutiennent déjà plusieurs FD.

Pourquoi, par exemple, ne pas offrir une boîte de gâteaux aux participants à vos assemblées générales ou tenir un stand lors de vos rassemblements annuels pour vendre ces boîtes ?

Je termine ce rapport d'activité de la Fédération nationale en 2021 avec ce message fort que nous souhaitons porter.

Nous sortons d'une période difficile. Elle a fortement impacté beaucoup de nos adhérents, et comme souvent, plus encore ceux qui sont isolés, les plus fragiles. Elle a aussi beaucoup perturbé l'organisation de nos activités avec des répercussions sur l'engagement de nos 50 000 bénévoles et le niveau des adhésions. Mais comme une aubaine, c'est justement le moment où le projet associatif arrive à maturité.

Ce projet nous donne aujourd'hui un cadre, des perspectives et des actions concrètes à mettre en œuvre pour non seulement retrouver les associations et adhérents qui se sont éloignés mais aussi et surtout rompre avec 20 ans de baisse continue des effectifs au sein du Mouvement. Nous consacrerons d'importants moyens financiers à la mise en œuvre de ce projet, comme notre trésorier Colin Yeandle vous l'expliquera.

En parallèle, SAGA nous apporte un outil commun pour gérer nos associations, mieux connaître et animer le réseau *Génération Mouvement*.

En tant que responsables nationaux, régionaux et départementaux de notre grand Mouvement, c'est à nous tous ici qu'il revient en priorité de remotiver les bénévoles, de remettre en marche nos activités, nos rassemblements et nos manifestations, mais aussi de renouer le contact avec tous ceux qui se sont éloignés de GM.

Ne laissons aucune place au découragement ni aux hésitations. Remettons-nous en Mouvement !

Je vous remercie pour votre attention.



Rapport financier | Colin Yeandle, trésorier

COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nous présentons les comptes annuels que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée générale et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur depuis l'an passé (ANC 2018-06).

Situation de l'activité en cours de l'exercice

D'une manière synthétique, les comptes de l'exercice 2021 se résument ainsi :

• Produits :	1 273 989 €
• Charges :	1 119 978 €
• résultat comptable :	154 010 €
• résultat à affecter :	154 010 €

Produits

Les cotisations qui représentent 58 % des revenus de la Fédération nationale (73 % l'an passé) présentent une baisse de 199 111 €. La situation sanitaire et les mesures de restrictions adoptées par les Autorités ont eu un impact conséquent sur la vie quotidienne de nos associations. Beaucoup d'entre elles sont restées en sommeil sur l'ensemble du 1er semestre et cet arrêt brutal a réduit de 26 % la population de nos adhérents, contre 6 % en 2020 et 1,5 % en moyenne sur les dix dernières années.

L'amélioration de la situation sanitaire a conduit à la levée des restrictions en ce début d'année et les rassemblements, manifestations et activités associatives reprennent progressivement. C'est un enjeu majeur pour notre Mouvement au cours des prochains mois.

Parmi les autres ressources (soit 42 % des recettes) figurent les postes suivants :

- **Les subventions** représentent 19 % des ressources de la Fédération nationale (13,2 % en 2020) :
 - la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole pour 120 000 €,
 - Groupama (convention partenariat) pour 40 000 € supporte la TVA reversée à l'Etat (soit 33 333 € pour la Fédération nationale),
 - Groupama (convention mécénat) pour 60 000 €,
 - le fonds de développement de la vie associative pour 23 800 € au titre des formations dispensées par l'IFRA,
 - l'aide de notre partenaire touristique (VVF) pour 5 000 €.
- **Les ventes de marchandises et les prestations de services** (soit 22,6 % des produits) correspondent notamment à :
 - la régie publicitaire de *Tambour battant* (40 656 €),
 - l'appui de nos partenaires pour la réalisation du carnet de voyages (4 050 €), désormais entièrement numérique,
 - les ristournes des voyageurs partenaires (58 148 €), qui restent impactées par la crise sanitaire et les interdictions administratives même si elles sont en hausse par rapport à l'an passé,
 - le National de pétanque (113 433 €),
 - le concours de dictée (18 725 €),
 - la mise à disposition d'espaces partenaires (10 633 €),



- la vente de guides IFRA, de matériel de communication et de *Tambour Battant* (4 148 €).
- **Les revenus financiers** représentent 0,1 % des ressources de la Fédération nationale :
 - La Fédération nationale a souscrit, en juin 2017, auprès du Crédit Agricole, des placements qui ont généré des intérêts créditeurs à hauteur de 1 355 €.

Charges

Achats : 592 484 € soit 53 %

Parmi les montants significatifs, on peut noter :

- La location du siège social de la Fédération nationale (73 944 €),
- Les assurances (75 367 €) comprenant les assurances propres à la Fédération nationale (Responsabilité civile associative et missions collaborateurs, 9 150 €) et celles souscrites pour le compte du Mouvement (RC pro organisateur de voyages, garantie de cautionnement, protection juridique, pour 69 479 €),
- La fabrication et le routage du Magazine *Tambour Battant* (56 341 €), adressé en deux exemplaires par association membre,
- Les honoraires (37 577 €) correspondent essentiellement à AXIS (expert-comptable), à Ernst and Young (commissaire aux comptes), UPROMI (intervenant formation IFRA) et ID MSA (salaires et charges sociales),
- Les frais d'organisation des Journées nationales (33 967 €), qui n'avaient pu avoir lieu en 2020,
- L'abonnement annuel chez AssoConnect pour l'hébergement de la base de données SAGA (74 134 €),
- L'édition des cartes d'adhérents (8 878 €), avec le choix d'imprimer des planches de 10 cartes vierges.

Rémunérations du personnel et cotisations sociales : 483 323 € soit 56,8 %. En diminution de 8 %, avec les effets combinés du recours au dispositif de l'Etat d'activité partiel sur les 6 premiers mois de l'année et le non remplacement d'un poste sur 8 mois (mai à décembre) suite à un départ en retraite.

Subventions accordées : 7 527 € soit 0,7 %
La Fédération nationale subventionne l'IFRA pour la réalisation des formations et octroie des prix aux associations lauréates du concours Générations Actions, organisé en lien avec la MSA (3 300 €).

Bilan - Actif

- Dans les **immobilisations incorporelles** : Dépôts de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), et du site internet.
- Les **immobilisations corporelles** concernent les aménagements, le mobilier et le matériel informatique.
- **Immobilisations financières** : parts sociales au Crédit agricole (5 081 €).
- **Comptes titres détenus au Crédit Agricole** :
 - Livret A pour un montant de 78 741 €
 - Compte sur livret association 1 710 298 €
 - Compte sociétaire 15 478 €

Bilan - passif

Les réserves comprennent la réserve statutaire (article 27 des statuts) les réserves associatives affectées.

Réserves affectées

- 24 159,38 € sur la réserve **Appui à la formation**
- 15 857,39 € sur la réserve **pour le développement du Mouvement**.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Présentation

Conformément à l'article 10 des statuts, il appartient à l'Assemblée générale d'approuver le budget, arrêté par le Conseil d'administration.

Celui-ci s'inscrit dans une période où la levée progressive des restrictions sanitaires doit permettre une reprise de l'activité. Il prend notamment en compte une hausse des adhésions par rapport à 2021, ainsi que des recettes tirées des activités commerciales.

Recettes

- **Les recettes** sont constituées, notamment, des cotisations des adhérents, basées sur 480 000 adhérents (soit une hausse de 10%).
- **Les subventions** : CCMSA et Groupama sont reconduites à leur niveau de 2021. La subvention FDVA est réajustée sur les bases de l'année 2020.
- **Les autres recettes** sont constituées par les ventes de la Fédération nationale, notamment celles liées à l'activité touristique de Générations Mouvement, évaluée à 80 % de son niveau d'avant épidémie.

Dépenses

Les dépenses reprennent l'activité statutaire, le fonctionnement du siège social, les services aux associations (assurances, formation, Saga, animations culturelles et sportives, animation du réseau, etc.), les représentations nationales assumées par votre Fédération nationale et les travaux des différents groupes de travail animés par les membres du Conseil d'administration.

Elle intègrent par ailleurs le financement de la mise en place du projet associatif.

RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES

1 - L'Assemblée générale aura à se prononcer sur les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés et sur le quitus au Conseil d'administration ainsi que sur le budget de l'exercice 2022, conformément à l'article 10 des statuts.

2 - L'Assemblée générale aura également à se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021 :

- a) Sur proposition du Conseil d'administration, il convient d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice de **154 010,28 €**
- b) Conformément à l'article 27 des statuts, il est proposé à l'assemblée générale d'affecter 10 % des produits financiers de l'exercice, soit 135,53 €, à la réserve statutaire qui s'élève après affectation à 35 972,73 €.
- c) Le Conseil d'administration propose par ailleurs de constituer une réserve pour le financement sur 3 ans du projet associatif, abondée à hauteur de 350 000 €, de la manière suivante :
 - Affectation du solde du résultat 2021 (diminué de l'affectation à la réserve statutaire), soit 153 874,75 €,
 - Réaffectation de la totalité du montant des deux réserves « appui à la formation » et « développement du Mouvement », soit respectivement 24 159,38 € et 15 857,39 €,
 - Réaffectation à hauteur de 156 108,48 € de l'excédent de l'exercice 2020, qui s'élevait à 196 179,00 € et affecté par décision de l'assemblée générale en report à nouveau.
 - Prélèvement sur le compte de report à nouveau de 156 108,48 €.



d) Création d'une réserve « générale »

Il est proposé à l'Assemblée générale de constituer sur les fonds propres une réserve abondée à hauteur d'une année de fonctionnement, soit 1 400 000 €, pour garantir les services de la Fédération nationale par prélèvement sur le Report à nouveau.

Le compte de report à nouveau, après cette affectation, s'élève ainsi à 319 222,06 €.

TABLEAU DE PASSAGE

FONDS ASSOCIATIFS FIN 2021 AVANT AFFECTATION | FONDS ASSOCIATIFS APRES AFFECTATION

		31/12/2021 AVANT AFFECTATION	PROPOSITION D' AFFECTATION	31/12/2021 APRES AFFECTATION
RÉSERVES STATUTAIRES		35 837,20 €	135,53 €	35972,73 €
RÉSERVE GÉNÉRALE		0,0 €	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
RÉSERVE PROJET ASSOCIATIF			350 000,00 €	350 000,00 €
RÉSERVE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT		15 857,39 €	- 15 857,39 €	0,0 €
RÉSERVE AIDE À LA FORMATION		24 159,38 €	- 24 159,38 €	0,0 €
REPORT À NOUVEAU		1 875 330,54 €	-1 556 108,48 €	319 222,06 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		154 010,28 €	- 154 010,28 €	0,0 €
	TOTAL	2 105 194,79 €	0,0 €	2 105 194,79 €

3 – L'assemblée générale aura enfin à se prononcer sur le montant de la cotisation 2024, fixé à 2 euros.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Généralités Mouvement - Fédération nationale

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la fédération Généralités Mouvement - Fédération nationale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération Généralités Mouvement - Fédération nationale relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil



LE RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Chaque année, le commissaire aux comptes d'une association ayant une activité économique, comme c'est le cas pour la Fédération nationale, doit présenter à l'assemblée générale son rapport spécial sur les conventions réglementées.

De quoi s'agit-il ?

Dans une association, on distingue les conventions courantes (conclues dans des conditions normales, comme par exemple le remboursement des frais des administrateurs en mission, prévu par les statuts) et les conventions réglementées, conclues entre l'association et une autre personne morale (une Fédération départementale par exemple ou une structure externe dont un administrateur est simultanément administrateur des deux entités et dont l'une rembourserait les frais engagés par l'administrateur pour assurer ses missions dans l'autre).

La mission du commissaire aux comptes dans son rapport consiste à présenter l'ensemble des conventions qui lui ont été communiquées. Il n'a pas pour mission de les rechercher, ni d'émettre une opinion sur leur utilité. C'est une mission purement factuelle.

Cette disposition est d'ordre légal et doit donc être respectée.

Le but du législateur est de permettre à l'assemblée générale délibérante de juger du bien fondé de ces conventions et d'éviter les conflits d'intérêts.

Le rapport présenté dans les pages suivantes est constitué de deux parties : le rapport lui-même et la liste des conventions sur lesquelles il est établi.



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Généralités Mouvement - Fédération nationale

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la fédération Généralités Mouvement - Fédération nationale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Les conventions concernées sont reprises dans l'annexe jointe à ce rapport.

Paris-La Défense, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil



TABLEAU DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION NATIONALE ET DES OPERATIONS
ENTRE LEUR FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ADHESION ET LA FEDERATION NATIONALE



COMPTE DE L'EXERCICE 2021

MEMBRES DU BUREAU

PRENOM	NOM	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD	OPERATIONS REALISEES AVEC L'UR	OPERATIONS REALISEES AVEC DES INSTANCES	OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
HENRI	LEMOINE	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DES COTES D'ARMOR (22) - ADMINISTRATEUR UNAASS - REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CFR-REPRESENTANT AU BUREAU EXECUTIF DE LA FIAPA	COTISATION D'ADHESION 2021	17 702,10 €			
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	1 038,17 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				5 084,69 €
				PARTICIPATION A LA LA DICTEE ET JOURNEE D'INFORMATION DES TRESORIERES	1 448,03 €			
				COTISATION VERSEE AUPRES DE L'UNASS, LA FIAPA ET DE LA CFR			19 000,00 €	
MICHEL	GUILBERT	ADMINISTRATEUR - VICE-PRESIDENT	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA SOMME (80)	COTISATION D'ADHESION 2021	4 224,50 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 005,55 €
JEAN-PIERRE	LAROCHE	ADMINISTRATEUR - VICE-PRESIDENT	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (87)-REPRESENTANT AU COMITE NATIONAL DE LA SEMAINE BLEUE FN MARPA et AVMA	COTISATION D'ADHESION 2021	1 523,20 €			
				COTISATION VERSEE AUPRES DE PRESENCE VERTE, SEMAINE BLEUE, MARPA ET AVMA			570,00 €	
				PARTICIPATION A LA DICTEE	675,00 €			



PIERRE	ERBS	ADMINISTRATEUR - SECRETARE	ADMINISTRATEUR - SECRETARE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE GENERATIONS MOUVEMENT DE PARIS (75)-PRESIDENT CFR	FRAIS DIVERS REMBOURSES					1 992,94 €
				COTISATION D'ADHESION 2021	1 302,20 €				
				COTISATION VERSEE AUPRES DE LA CFR		8 000,00 €			
DANIELE	LARVOR	ADMINISTRATRICE- SECRETARE ADJOINTE EN CHARGE DU SOCIAL ET DE LA SANTE	ADMINISTRATRICE - Présidente DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DU LOT (46)	COTISATION D'ADHESION 2021	9 717,20 €				
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE NATIONALE	4 832,50 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					581,47 €
COLIN	YEANDLE	ADMINISTRATEUR- TRESORIER	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'ORNE(61)- PRESIDENT DE L'UNION REGIONALE NORMANDIE-REPRESENTANT A AGE ET FIAPA	COTISATION D'ADHESION 2021	14 089,90 €	15,00 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					1 529,94 €
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE NATIONALE	4 232,50 €				
				COTISATION VERSEE AUPRES DE AGE, FIAPA			13 379,16 €		
MICHELE	GIRARD	ADMINISTRATRICE- TRESORIERE ADJOINTE	ADMINISTRATRICE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'HERAULT (34) - PRESIDENTE DE L'UR Languedoc Roussillon REPRESENTANTE A LA CFR	COTISATION D'ADHESION 2021	8 264,00 €	15,00 €			
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE ET LA JOURNEE D'INFORMATION DES TRESORIERES	5 370,53 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					1 535,48 €
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	138,08 €				
				COTISATION VERSEE AUPRES DE LA CFR			8 000,00 €		



ADMINISTRATEURS

PRENOM	NOM	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD	OPERATIONS REALISEES AVEC L'UR	OPERATIONS REALISEES AVEC DES INSTANCES	OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
JEAN-LOUIS	BEGASSAT	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DU CHER (18)	COTISATION D'ADHESION 2021	13 195,00 €			
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	60,14 €			
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE ET FORMATION DES FORMATEURS	4 901,26 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 414,33 €
GERARD	BOISSEL	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DES LANDES (40)	COTISATION D'ADHESION 2021	28 701,60 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 191,25 €
MICHELE	CASTAN	ADMINISTRATRICE-SECRETARE ADJOINTE	ADMINISTRATRICE - Présidente DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LOZERE (48)-REPRESENTANTE A LA CFR-REPRESENTANT A L'UNAASS ET PRESENCE VERTE	PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE ET JOURNEE D'INFORMATION DES SALARIES	5 455,53 €			
				COTISATION D'ADHESION 2021	6 397,10 €			
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE	1 222,50 €			
				COTISATIONS VERSEES AUPRES DE LA CFR, UNAASS ET PRESENCE VERTE			9 270,00 €	



CLAUDE	CONNAN	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE PARIS (75)-REPRESENTANT A AGE-REPRESENTANT A LA CFR - PRESIDENT UNION REGIONALE ILE DE FRANCE	COTISATION D'ADHESION 2021	1 302,20 €	15,00 €	11 379,16 €	
YVON	DELCOURT	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA MAYENNE (53)	COTISATION D'ADHESION 2021	22 865,00 €			
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	161,66 €			
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE, JOURNEE INFORMATION SALARIES	5 413,03 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 200,10 €
JEAN-PIERRE	DELMER	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE TOURAINE (37)	COTISATION D'ADHESION 2021	13 730,90 €			
				PARTICIPATION A LA FORMATION DES FORMATEURS ET A LA DICTEE	2 089,38 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				589,30 €
JOSETTE	FORTE	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - PRESIDENTE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA HAUTE CORSE (20)	COTISATION D'ADHESION 2021	1 003,00 €			
				PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE	1 302,50 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				983,33 €
EVELYNE	FRIGO	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - - FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA SARTHE (72)	COTISATION D'ADHESION 2021	39 803,70 €			
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	126,14 €			
				PARTICIPATION A LA DICTEE NATIONALE	1 060,00 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				818,32 €



HELENE	GUTH	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE -VICE-PRESIDENTE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'AUBE (10) - PRESIDENTE UR GRAND EST	COTISATION D'ADHESION 2021	5 530,10 €	15,00 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					723,77 €
GILBERT	LAVOLTE	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'AVEYRON (12)	COTISATION D'ADHESION 2021	13 787,00 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					2 092,17 €
DANIELLE	LEBERRE	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - PRESIDENTE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA VIENNE (86)	COTISATION D'ADHESION 2021	6 334,20 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					635,54 €
EVELYNE	LUCCANTONI	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - TRESORIERE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DU RHONE (69)	COTISATION D'ADHESION 2021	14 791,70 €				
				PARTICIPATION A LA PETANQUE, A LA DICTEE ET FORMATION ACCOMPAGNEMENT	5 964,27 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					1 418,76 €
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	463,96 €				
DANIEL	THABARET	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE HAUTE-GARONNE (31)	COTISATION D'ADHESION 2021	6 723,96 €				
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					779,69 €
ANDRE	TRELLUYER	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'ILLE ET VILAINE (35) - PRESIDENT DE L'UR BRETAGNE	COTISATION D'ADHESION 2021	44 529,80 €	15,00 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES					2 508,39 €
				PARTICIPATION A LA FORMATION DES TRESORIERES, INFORMATION DES SALARIES	176,06 €				



ADMINISTRATEURS AVANT CESSE LEURS MANDATS EN 2021

PRENOM	NOM	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD	OPERATIONS REALISEES AVEC LES INSTANCES	OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
ANNICK	BERTHOMMIER	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE Présidente DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE TOURAINE (37) - PRESIDENTE DE L'UNION REGIONALE CENTRE VAL DE LOIRE	COTISATION D'ADHESION 2021	13 730,90 €	15,00 €	
				PARTICIPATION A LA DICTEE ET FORMATION DES FORMATEURS	2 089,38 €		

ADMINISTRATEURS DE DROIT (ARTICLE 17 DES STATUTS)

PRENOM	NOM	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	MONTANT DES TRANSACTIONS	OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
REGIS	JACOBE	ADMINISTRATEUR DE DROIT (MSA MARNE ARDENNES MEUSE)		VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE LA CCMSA A GENERATIONS MOUVEMENT - FEDERATION NATIONALE VERSEMENT DES LOYERS A LA MSA	0,00 € 88 544,53 €	
MICHEL	ROBINET	ADMINISTRATEUR DE DROIT (MSA NORD PAS DE CALAIS)	ADMINISTRATEURS DE LA CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	VERSEMENT A LA MSA DES FRAIS DE POSTE VERSEMENT A LA MSA LOCACTION DE SALLES VERSEMENT A LA MSA POUR ABONNEMENT BIMSA VERSEMENT A IDMSA POUR LA PAIE	1 014,71 € 1 149,00 € 232,00 € 1 982,40 €	



**LES COMPTES DE LA FÉDÉRATION
NATIONALE
CLOS AU 31/12/2021**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	69 133	68 312	821	1 197
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	50 801	44 155	6 646	4 585	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 085		5 085	5 003	
Prêts	18 500	18 500			
Autres immobilisations financières	150		150	150	
TOTAL (I)	143 669	130 966	12 703	10 936	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	21 312		21 312	24 437
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 014 040	22 303	991 737	922 550	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	140 158		140 158	47 069	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 124 015		2 124 015	2 215 881	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	80 753		80 753	69 629
	TOTAL (II)	3 380 278	22 303	3 357 975	3 279 566
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	3 523 947	153 270	3 370 677	3 290 502	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			150	150	
(3) dont à plus d'un an			12 009		



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	35 837	35 627
	Réserves pour projet de l'entité	40 017	40 017
Autres			
Report à nouveau	1 875 331	1 679 362	
Excédent ou déficit de l'exercice	154 010	196 179	
	Total des fonds propres (situation nette)	2 105 195	1 951 185
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	2 105 195	1 951 185
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	96 198	124 127
	Total des provisions	96 198	124 127
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	540	540
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 470	172 293
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	131 876	104 820
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 985	62 207	
Produits constatés d'avance	886 414	875 330	
	Total des dettes	1 169 285	1 215 190
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 370 677	3 290 502
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	154 010,28	196 179,00
	(1) Dont à moins d'un an	1 168 745	1 214 650
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	738 655	937 766
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	4 060	4 897
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	283 982	198 520
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	143 800	132 600
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	65 000	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	4 111	5 857
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 039	10 647
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	37	34	
	Total des produits d'exploitation	1 267 684	1 290 321
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		10 321
	Variation de stock	3 124	(7 839)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	592 484	508 800
	Aides financières	7 527	18 002
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 575	25 806
	Salaires et traitements	340 818	367 960
	Charges sociales	142 505	157 825
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 560	4 280
	Dotation aux provisions		7 401
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2	337	
	Total des charges d'exploitation	1 118 593	1 092 895
	RESULTAT D'EXPLOITATION	149 091	197 426



Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		149 091	197 426
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	82	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 273	2 092
Total des produits financiers		1 355	2 092
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 355	2 092
RESULTAT COURANT avant impôts		150 446	199 518
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 949	1 239
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		4 949	1 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	354	7 197
	Sur opérations en capital		367
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		354	7 563
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 595	(6 324)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 031	(2 985)
TOTAL DES PRODUITS		1 273 989	1 293 652
TOTAL DES CHARGES		1 119 978	1 097 473
EXCEDENT ou DEFICIT		154 010	196 179
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



LES COMPTES DE LA FÉDÉRATION NATIONALE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 - PARTIE 1

DEPENSES		RECETTES	
	PREVISIONNEL 2022		PREVISIONNEL 2022
FONCTIONNEMENT SIEGE	718 220,00 €	FONCTIONNEMENT SIEGE	1 117 833,00 €
LOCATIONS ET ENTRETIENS BIENS IMMOBILIERS	75 000,00 €	COTISATIONS	816 000,00 €
CONSOMMATIONS ET ABONNEMENTS	19 000,00 €	SUBVENTION MSA	120 000,00 €
ASSURANCES DU SIEGE	9 000,00 €	SUBVENTION GROUPAMA PARTENARIAT	33 333,00 €
MAINTENANCE MATERIELS BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	8 000,00 €	SUBVENTION GROUPAMA MECENAT	60 000,00 €
IMMOBILISATIONS/AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	RISTOURNES PARTENAIRES TOURISTIQUES	80 000,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 000,00 €	INTERETS SUR LIVRET	3 500,00 €
MISSION RECEPTION	10 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNEL OU SUR EXERCICE ANTERIEUR	
FRAIS DE GESTION / FRAIS BANCAIRES	1 000,00 €	SUBVENTION VVF CHEMIN CONVIVIALITE	5 000,00 €
SALAIRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	560 000,00 €	INDEMNISATION ETAT - UNEDIC ACTIVITE PARTIELLE	0,00 €
PROVISIONS CONGES PAYES ET DEPART A LA RETRAITE	12 000,00 €	INSERTION CARTE ADHERENTS	
HONORAIRES MSA SERVICES	2 220,00 €	REMBOURSEMENT PRETAUX FD	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 000,00 €	REMBOURSEMENT TS ET IS	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES OU EXERCICE ANTERIEUR		REPRISE DE PIDR	
FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	123 000,00 €	FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	15 000,00 €
BUREAU	8 000,00 €		
CONSEIL D'ADMINISTRATION	30 000,00 €		
JOURNEES NATIONALES	35 000,00 €	MISE A DISPOSITION D'ESPACE JOURNEES NATIONALES	15 000,00 €
PLAQUETTES COTISATIONS	15 000,00 €	AUTRES PARTICIPATIONS AUX JN	
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	15 000,00 €		
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	20 000,00 €		
FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL	14 660,00 €	FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL	0,00 €
ACTIVITES SPORTIVES	2 500,00 €		
ASSURANCE	0,00 €		
COMMISSION CULTURE	1 380,00 €		
COMMISSION DEVELOPEMENT	1 380,00 €		
COMMUNICATION	1 380,00 €		
CHARTRE FINANCIERE	1 380,00 €		
PARTENARIATS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES	2 500,00 €		
PREPARATION SEMINAIRE ET JOURNEES NATIONALES	1 380,00 €		
PROJET ASSOCIATIF	0,00 €		
SANTE SOCIAL	1 380,00 €		
SOLIDARITE MADAGASCAR	1 380,00 €		
REPRESENTATIONS NATIONALES	45 340,00 €	REPRESENTATIONS NATIONALES	0,00 €
COTISATIONS CFR	8 000,00 €		
COTISATIONS FIAPA	10 000,00 €		
COTISATIONS PATEFORME AGE	3 300,00 €		
COTISATIONS ORGANISMES	4 000,00 €		
SALON DES MAIRES	7 040,00 €		
FRAIS DE DEPLACEMENTS	13 000,00 €		
ANIMATION DU RESEAU	94 000,00 €	ANIMATION DU RESEAU	255,00 €
SEMINAIRE DES PRESIDENTS	50 000,00 €	COTISATIONS UNION REGIONALE	255,00 €
PARTICIPATIONS AUX A.G. DES FEDERATIONS	20 000,00 €		
ASSISTANCE AUX FEDERATIONS DEPARTEMENTALES	10 000,00 €	ASSISTANCE AUX FEDERATIONS DEPARTEMENTALES	
JOURNEE D'INFORMATION	1 000,00 €	JOURNEE D'INFORMATION	
CONCOURS PRE VERT	8 000,00 €		
GENERATIONS ACTIONS	5 000,00 €		
SOLIDARITE MADAGASCAR		SOLIDARITE MADAGASCAR	



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 - PARTIE 2

DEPENSES		RECETTES	
	PREVISIONNEL 2022		PREVISIONNEL 2022
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - IFRA	29 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - IFRA	20 000,00 €
FRAIS FORMATIONS	15 000,00 €	SUBVENTION FORMATION (FDVA)	15 000,00 €
DIVERS FRAIS ADMINISTRATIFS / VARIATION DE STOCKS	9 000,00 €	VENTES DES GUIDES	5 000,00 €
SUBVENTION A L'IFRA	5 000,00 €	VARIATION DE STOCKS GUIDES	
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - SAGA	73 680,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - SAGA	0,00 €
ABONNEMENT ASSOCONNECT	67 680,00 €		
DEVELOPPEMENT ETUDES	0,00 €		
FORMATIONS ADMINISTRATEURS SAGA	2 000,00 €		
REUNIONS (COMITE, ATELIERS...)	0,00 €		
DEPLACEMENTS DANS LES FEDERATIONS	4 000,00 €		
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - COMMUNICATION	70 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - COMMUNICATION	53 500,00 €
TAMBOUR BATTANT	61 500,00 €	REGIE PUBLICITAIRE TAMBOUR BATTANT	45 000,00 €
ILLUSTRATIONS /PHOTOS	500,00 €	VENTES TAMBOUR BATTANT	500,00 €
MATERIELS DE COMMUNICATION(y compris stock)	5 000,00 €	VENTES MATERIELS DE COMMUNICATION	5 000,00 €
CARNET VOYAGES ANNUEL	0,00 €	PARTICIPATION PARTENAIRES CARNET DE VOYAGE	3 000,00 €
SITE INTERNET (AMORTISSEMENT COMPRIS)	3 000,00 €		
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - ANIMATION	179 000,00 €	ACTIONS NATIONALES D'ANIMATION	188 000,00 €
NATIONAL DE PETANQUE	130 000,00 €	NATIONAL DE PETANQUE	140 000,00 €
CONCOURS PHOTOS	1 000,00 €		
DICTEE NATIONALE	20 000,00 €	PARTICIPATION A LA DICTEE NATIONALE	20 000,00 €
RANDO NATIONALE	25 000,00 €	RANDO NATIONALE	28 000,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	3 000,00 €		
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - PROJET ASSOCIATIF	100 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - PROJET ASSOCIATIF	0,00 €
SC2S			
COMMUNICATION			
FORMATION			
AUTRES SERVICES AUX ASSOCIATIONS	84 035,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS	500,00 €
HEBERGEMENT STOCKAGE	4 000,00 €	PARTICIPATION AUX FRAIS DE LIVRAISONS	500,00 €
IMMATRICULATION TOURISME (ATOUT France)	35,00 €		
ASSURANCES DES ASSOCIATIONS	80 000,00 €		
SOUS TOTAL	1 530 935,00 €	SOUS TOTAL	1 395 088,00 €

-135 847,00 €



Rapport d'orientation | Henri Lemoine, président

Le projet associatif

Les deux années qui viennent de s'écouler ont largement impacté la vie de notre Mouvement, aussi bien dans les associations locales que les Fédérations départementales et jusqu'à la Fédération nationale.

Elles ont des incidences importantes sur le nombre de nos adhérents, qui est passé de 595 000 à 440 000 sur la période.

Au-delà des chiffres, elles ont aussi eu de lourdes conséquences sur la mobilisation de nos bénévoles responsables et bien sûr le quotidien de nos adhérents.

Dans ce contexte, l'arrivée à maturité de la réflexion autour de notre Projet associatif est une aubaine. Les 19 propositions dont nous avons de nouveau débattu nous donnent un outil extrêmement précieux pour redonner un élan à tous en cette sortie de crise.

Que ce soit sur nos missions, nos structures et notre fonctionnement, le déploiement des outils numériques ou encore la communication, nous avons élaboré au cours des trois dernières années et avec le concours de tous ceux qui l'ont souhaité, des solutions assorties d'actions très concrètes pour les fédérations et les clubs.

Après deux années difficiles, elles sont disponibles, prêtes à être mises en œuvre si nous le souhaitons.

Je vous demande aussi de considérer que ces solutions sont chiffrées. Leur financement sera assuré par la Fédération nationale.

Les excédents dégagés au cours des deux dernières années leur sont intégralement dévolus pour une enveloppe globale que notre trésorier vous a présentée.

C'est ainsi que nous seront par exemple en mesure de vous fournir du matériel de communication, de prendre en charge financièrement la formation des administrateurs au sein des Unions régionales, ou encore de déployer des jeunes volontaires en Service civique dans vos fédérations, sans aucun reste à charge pour vous.

Avec ces 19 propositions et les actions qui en découlent, avec le budget que nous leur consacrons, il ne manque plus que des bénévoles convaincus et mobilisés pour donner un nouvel élan à Générations Mouvement. Je crois que c'est ce qui doit guider votre réflexion lorsque, notre secrétaire Pierre Erbs vous appellera à ratifier les intentions enregistrées.

SAGA

Depuis fin 2021, les 84 fédérations départementales qui composent notre Mouvement sont intégrées dans SAGA.



Sans rien ignorer des contraintes, des freins et des difficultés qui subsistent parfois, il faut quand même saluer cette réussite collective. En 3 ans, et alors que ça semblait impossible à certains, ce premier défi a été relevé.

Mais si nous avons lancé SAGA dès 2018, c'est d'abord pour apporter à toutes nos associations membres un outil de gestion en ligne simple, qui permet aussi bien d'enregistrer ses adhérents, les regrouper par activités, leur envoyer des emails, que de tenir la comptabilité.

Il nous reste maintenant ce second défi à relever : permettre à tous nos clubs de s'approprier SAGA. La formation des responsables des associations locales a débuté dans plusieurs fédérations. Avec l'aide de nos experts nationaux, des référents SAGA dans vos fédérations, étendons-la partout. C'est un bel objectif pour les 3 prochaines années.

Réseaux de référents

Enfin, nous allons nous engager très vite dans la constitution de réseaux de référents. Le constat que nous faisons est le suivant : lorsque la Fédération nationale communique avec vos Fédérations départementales, elle s'adresse quasi-exclusivement à une poignée de bénévoles qui sont déjà sur tous les fronts. Comment espérer que ces mêmes bénévoles puissent en plus traiter, et réagir, à des informations sur la représentation des usagers, le site internet départemental, les besoins de formation, l'évolution du contrat Arcange, les relations avec la MSA, les nouveaux partenaires de GM, la liste des maires du département qui leur est adressée, les dispositions de la branche Eclat pour celles qui emploient du personnel, les inscriptions aux concours natio-

naux, les commandes de boîtes de gâteaux Madagascar et demain l'environnement ou l'accompagnement des jeunes volontaires en service civique ? C'est mission impossible.

Les responsables locaux sont noyés et beaucoup d'informations importantes ne donnent lieu à aucune suite.

Il est donc nécessaire d'élargir le cercle des bénévoles qui s'engagent dans les départements et d'envoyer la bonne information à la bonne personne.

Pour cela, nous proposons un schéma clair.

Il existe 12 groupes de travail à la Fédération nationale. Chacun de ces groupes a élaboré une fiche profil dans son domaine, et ces fiches vont vous être distribuées.

Elles vous permettent de faire savoir que vous cherchez des compétences, et aux futurs candidats de comprendre ce qu'on attend d'eux. Postez ces fiches sur vos sites internet, dans vos magazines départementaux, distribuez-les lors de vos réunions PST ou de secteurs et tendez la main aux bénévoles qui se manifesteront.

Dans chacun des 12 domaines, les groupes de travail nationaux seront chargés de l'animation de ces réseaux de référents.

Par ce biais, vous élargirez le nombre de bénévoles qui s'engagent sur un sujet qui les intéresse, et nous communiquerons mieux tout au long de l'année puisque ces responsables ne seront engagés que dans un domaine qu'ils auront choisi.

Projet associatif, SAGA, réseaux de référents, services civiques... On le voit, nous avons des ressources pour relancer le Mouvement et essayer de lui donner un nouveau souffle. A nous de jouer !

Je vous remercie pour votre attention.



RÉSULTAT DES VOTES DES RÉSOLUTIONS

Première résolution : approbation du rapport d'activité.

Il est proposé à l'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance, d'approuver le rapport d'activité.

Adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : approbation du rapport financier

Il est proposé à l'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément à l'article 10 des statuts.

Adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : affectation du résultat et création d'une réserve « projet associatif »

1. Sur proposition du Conseil d'administration, il convient d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice de **154 010,28 €**
2. Conformément à l'article 27 des statuts, il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter 10 % des produits financiers de l'exercice, soit 135,53 €, à la réserve statutaire qui s'élève après affectation à 35 972,73 €.
3. Le Conseil d'administration propose par ailleurs de constituer une réserve pour le financement sur 3 ans du projet associatif, abondée à hauteur de 350 000 €, de la manière suivante :
 - Affectation du solde du résultat 2021 (diminué de l'affectation à la réserve statutaire), soit 153 874,75 €,

- Réaffectation de la totalité du montant des deux réserves « appui à la formation » et « développement du Mouvement », soit respectivement 24 159,38 € et 15 857,39 €,
- Prélèvement à hauteur de 156 108,48 € sur le report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : création d'une réserve « générale »

Il est proposé à l'Assemblée générale de constituer sur les fonds propres une réserve abondée à hauteur d'une année de fonctionnement, soit 1 400 000 €, pour garantir les services de la Fédération nationale par prélèvement sur le Report à nouveau. Le compte de report à nouveau, après cette affectation, s'élève ainsi à 319 222,06 €.

Adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : approbation du budget de l'exercice 2022

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le budget de l'exercice 2022.

Adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : approbation des conventions réglementées

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver les dispositions des conventions qui y sont visées.

Adoptée à l'unanimité.



RÉSULTATS DES VOTES DES RÉSOLUTIONS

Septième résolution : approbation du rapport d'orientation

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le rapport d'orientation.

Adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : ratification de la mise en œuvre du projet associatif

Il est proposé à l'Assemblée générale de ratifier la mise en œuvre du projet associatif.

Adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution : vote de la cotisation 2024

Il est proposé à l'Assemblée générale de porter la cotisation 2024 à 2 euros par an et par adhérent.

143 votants/3 blancs et nuls/

140 suffrages exprimés

Pour : **104**

Contre : **34**

Abstention : **2**

L'Assemblée générale a adopté la neuvième résolution.

Dixième résolution : élections au Conseil d'administration national.

Ont obtenu (par ordre alphabétique, voir ci-contre) :

Signatures

Président de séance

Pierre Erbs

Assesseurs

Sylvie Azzopardi

Jean-Louis Royet

Jean-Louis Begassat



FD18

135 voix

Réélu

Gérard Boissel



FD40

136 voix

Réélu

Michel Guilbert



FD80

146 voix

Réélu

Hélène Guth



FD10

146 voix

Réélue

Gilbert Lavolte



FD12

144 voix

Réélu

Maurice Thomas



FD86

125 voix

Élu

André Trelluyer



FD35

142 voix

Réélu



LISTES D'ÉMARGEMENT DES DÉLÉGUÉS DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - GENERATIONS MOUVEMENT
Carqueiranne - Le 2 juin 2022
FD de 01 à 22

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
01 - AIN	JOSSEYRAND Joëlle		
	BERTHET Sylviane		
03 - ALLIER	MARC Marie-Claire donne pouvoir à BOUVARD Colette (FD 03)		
	BOUVARD Colette + Pouvoir MARC Marie-Claire (FD 03)		
04 - ALPES DE HTE PROVENCE	GUIGNANT Claudine + Pouvoir DEY Marie-Christine (FD 06)		
	BAGARD Marcel		
05 - HAUTES ALPES	HAVERBEKE Monique		
	ANDRZEJEWSKI Henri		
06 - ALPES MARITIMES	Pouvoir à GUIGNANT Claudine (FD 04)		
07 - ARDECHE	FLANDIN Louis		
	XRUMBANK Alain		
08 - ARDENNES	HANRION Martine		
	HERY Denis		
09 - ARIEGE	ORMIERES Jean-Marie		
	ANASTACIO Aquilino		
10 - AUBE	PECHELUX Jean-François + 2 pouvoirs GUTH Hélène (UR Grand Est) et ROUX Danièle (FD 51)		
	CONSIGNY Gérard + 2 pouvoirs NYBELEN Yvon (FD 51) et CORDIER Lydie (FD 55)		
11 - AUDE	FONT Arlette	—	—
12 - AVEYRON	MAURY Michel Donne pouvoir à BEQ Alain (FD 12)		
	BEQ Alain + Pouvoir MAURY Michel (FD 12)		

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
14 - CALVADOS	LEMOINE Pierre Donne pouvoir à POULAIN Annick (FD 50)		
15 - CANTAL	MOUCHET Jean-Jacques		
	TOURRETTE Françoise		
16 - CHARENTE	MOUSSET Gérard Donne pouvoir à NADAUD Michel (FD 17)		
17 - CHARENTE MARITIME	NADAUD Michel + Pouvoir MOUSSET Gérard (FD 16)		
	MOTHAY Marlène		
18 - CHER	DESPONTS Philippe		
	TRUCHOT Martine		
19 - CORREZE	CLUZAN Jean-Claude Donne pouvoir à MAISON Daniel (19)		
	MAISON Daniel + Pouvoir CLUZAN Jean-Claude (FD 19)		
20 B - Haute CORSE	FORTE Josette Pouvoir à S. CLOUX (FD 20)		
21 - CÔTE D'OR	BOURGEOIT Catherine	—	—
22 - CÔTES D'ARMOR	PERROT Yvon		
	FREVILLE Georges		



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - GENERATIONS MOUVEMENT
Carqueiranne - Le 2 juin 2022
FD de 23 à 44

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	ENGAGEMENT	VOTE
23 - CREUSE	VILLATTE Gérard Donne pouvoir à DARRIEUTORT Pierrette (FD 32)		
24 - DORDOGNE	CLOUX Serge + Pouvoir JB		
	CARDIN Corinne		
25 - DOUBS	GRIFFAUT Christiane		
26 - DRÔME	THOMAS Bernard		
	SALVAION Josianne		
27 - EURE	AZZOPARDI Sylvie + 2 Pouvoirs CAGNA Yolande (FD 61) et YEANDLE Collin (UR Normandie)		
28 - EURE ET LOIR	TROUTOT Michèle		
	TROUTOT Louis		
29 - FINISTERE	COADIC Marie-Pierre		
	LE VAILLANT Janine		
30 - GARD	AYGLON Monique		
	ISOARD Gilbert		
31 - HAUTE GARONNE	THABARET Daniel	—	—
32 - GERS	DARRIEUTORT Pierrette + Pouvoir VILLATTE Gérard (FD 23)		
	GUILLORY Mado		

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	ENGAGEMENT	VOTE
33 - GIRONDE	DEYRIS Jean-Michel		
34 - HERAULT	PIERCOURT Annie		
	TALI Simone + Pouvoir GIRARD Michèle (UR Languedoc-Roussillon)		
35 - ILLE ET VILAINE	ROBERT Jean-Pierre + Pouvoir TRELLEUYER André (UR Bretagne)		
	LOUAZON Alain		
	PETITEAU Gilbert		
37 - TOURAINE	GAUDINO Bernard		
	TARTARIN Jacky		
38 - ISERE	CHENAVAS Jean-Marie		
	SPIRHZANZI Pierre		
40 - LANDES	HOUPLAIN Marc + Pouvoir LANIBOIS Suzanne (FD 40)		
	MAZIERE Bernard		
	LANIBOIS Suzanne Donne pouvoir à HOUPLAIN Marc (FD 40)		
42 - LOIRE	ROYET Jean-Louis		
	ROYET Michèle		
43 - HAUTE LOIRE	GOTZ Marie-Paule		
44 - LOIRE ATLANTIQUE	AUDION Christian		



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - GENERATIONS MOUVEMENT

Carqueiranne - Le 2 juin 2022

FD de 45 à 66

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
45 - LOIRET	CHARPIGNY Claudine	—	—
		—	—
46 - LOT	LARVOR Danièle Donne pouvoir à MENUET Daniel (FD 47)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	2e Pouvoir à TOUTUT Alain (FD 47)	Ab. tout	Ab. tout
47 - LOT ET GARONNE	MENUET Daniel + Pouvoir LARVOR Danièle (FD 46)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	TOUTUT Alain + Pouvoir 2e délégué FD 46	Ab. tout	Ab. tout
48 - LOZERE	PORTALIER Françoise	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	FAGES Marie-Josée	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
49 - MAINE et LOIRE	BEZIS Renée	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	MARCHESSON Michel	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
50 - MANCHE	POULAIN Annick + Pouvoir LEMOINE Pierre (FD 14)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	AUPOIX Arlette	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
51 - MARNE	ROUX Danielle Donne pouvoir à PECHEUX Jean-François (FD 10)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	NYBELEN Yvon Donne pouvoir à CONSIGNY Gérard (FD 10)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
52 - HAUTE MARNE	RENAUD Jean-Jacques Donne pouvoir à BONTE WEIN Michelle (FD 52)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	BONTE WEIN Michelle + Pouvoir RENAUD Jean-Jacques (FD 52)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
53 - MAYENNE	DALIBARD Michel	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	HOCDE Michel	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
54 - MEURTHE ET MOSELLE	POINCOT Jacques	—	—
		—	—

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
55 - MEUSE	CORDIER Lydie Donne pouvoir à CONSIGNY Gérard (FD 10)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
58 - NIEVRE	BEAULIEU Danielle	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	DESBODARD Catherine	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
59 - NORD	CARRE Bernard	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	DRUON Odile	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
60 - OISE	LANO Francis	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	THOMAS Jean-Jacques	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
61 - ORNE	CAGNA Yolande Donne pouvoir à AZZOPARDI Sylvie (FD 27)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
62 - PAS DE CALAIS	THOMAS Francis	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	CHARLEMAGNE Gisèle	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
63 - PUY DE DOME	BON Jeanine + Pouvoir MARC Marie Claire (UR Auvergne)	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	GAIME Marie-Agnès	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	SINGER Denis	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	ANTONIO Dominique	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
65 - HAUTES PYRENEES	LASCORZ Evelyne	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
	LANUSSE Jean	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
66 - PYRENEES ORIENTALES		—	—
		—	—



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - GENERATIONS MOUVEMENT
Carqueiranne - Le 2 juin 2022
FD de 67 à 97

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
67 - BAS RHIN	CORDONNIER Jacques + Pouvoir 2e délégué FD 67	<i>ll</i>	<i>ll</i>
	2e délégué donne pouvoir à CORDONNIER Jacques (67)	<i>ll</i>	<i>ll</i>
68 - HAUT RHIN	BONJEAN Pierrette	—	—
		—	—
69 - RHÔNE	LACHAISE Christian	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	MARIE Sylvie	<i>cl</i>	<i>cl</i>
70 - HAUTE SAONE	GRANDHAIE Marie Donne pouvoir à COGNARD Roland (FD 71)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
		—	—
71 - SAONE ET LOIRE	COGNARD Roland + Pouvoir GRANDHAIE Marie (FD 70)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	GAUTHERON Marcel	<i>cl</i>	<i>cl</i>
72 - SARTHE	HENNO Francis + Pouvoir BARRIER Mme (FD 72)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	BRENET Alain	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	BARRIER Mme donne pouvoir à HENNO Francis (FD 72)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
73 - SAVOIE	TRAYSSARD André	—	—
	BOURJAILLAT Marc	<i>cl</i>	<i>cl</i>
74 - HAUTE SAVOIE	JACQUIAU Héliène	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	DREVET Anne-Marie	<i>cl</i>	<i>cl</i>
75 - PARIS	CONNAN Claude	—	—
		—	—
76 - SEINE MARITIME	DUFOUR Annick	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	PORTIER Annick	<i>cl</i>	<i>cl</i>
77 - SEINE ET MARNE	SALZMANN Emile Donne pouvoir à GOULFIER Arlette (FD 91)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
		—	—
78 - YVELINES	DORE Roger	—	—
		—	—
79 - DEUX-SEVRES	LUCAS Renée	—	—
		—	—
80 - SOMME	GUILBERT Michel Donne pouvoir à MANTEN Thierry (FD 80)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	MANTEN Thierry + Pouvoir GUILBERT Michel (FD 80)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
81 - TARN	AUSSAGUES Héliène	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	BOUCHET Louis	<i>cl</i>	<i>cl</i>
82 - TARN ET GARONNE	TANGLUY Dominick	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	SANCHO Monique	<i>cl</i>	<i>cl</i>
83 - VAR	LABOIRE Annie + Pouvoir DEY Marie Christiane (UR PACA)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	LOISON Daniel	<i>cl</i>	<i>cl</i>
84 - VAUCLUSE	CARTIER Michel + Pouvoir ROBERT Jacqueline (FD 84)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	ROBERT Jacqueline Donne pouvoir à CARTIER Michel (FD 84)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
85 - VIENNE	LEBERRE Danièle Donne pouvoir à THOMAS Maurice (FD 86)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	THOMAS Maurice + 2 Pouvoirs LEBERRE Danièle (FD 86) et MOUSSET Gérard (UR Poitou-Charentes)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
87 - HAUTE VIENNE	DUPUY-CORGNE Evelyne Donne pouvoir à MERLE Benise (FD 87)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	MERLE Benise + 2 Pouvoirs DUPUY-CORGNE Evelyne (FD 87) et UR LIMOUSIN	<i>cl</i>	<i>cl</i>
88 - VOSGES	LEPOUX Claudie	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	KLEIN Marie-Christine	<i>cl</i>	<i>cl</i>
89 - YONNE	MEURINE Dominique	<i>cl</i>	<i>cl</i>
	COUPERY Paullette	<i>cl</i>	<i>cl</i>
91 - ESSONNE	GOULFIER Arlette + Pouvoir SALZMANN Emile (FD 77)	<i>cl</i>	<i>cl</i>
		—	—
97 - MARTINIQUE	CESTO Eliane	—	—
		—	—



LISTES D'ÉMARGEMENT DES DÉLÉGUÉS DES UNIONS RÉGIONALES



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - GENERATIONS MOUVEMENT Carqueiranne - Le 2 juin 2022 Les Unions régionales

UR	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE
AQUITAINE	Serge CLOUX		
AUVERGNE	Marie-Claire MARC Donne pouvoir à Jeannine BON		
BRETAGNE	André TRELLOYER Donne pouvoir à Jean-Pierre ROBERT		
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Dominique MEURINE		
CENTRE VAL DE LOIRE	Annick BERTHOMMIER		
CORSE	Raphaëlle GIUDICELLI	—	—
GRAND EST	Hélène GUTH Donne pouvoir à Jean-François PECHEUX		
HAUTS DE FRANCE	Bernard CARRE		
ILE DE FRANCE	Claude CONNAN	—	—
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Michèle GIRARD Donne pouvoir à Simone TALI		
LIMOUSIN	Evelyne DUPUY CORGNE Donne pouvoir à Denise MERLE		
MIDI-PYRENEES	Mado GUILLORY		
NORMANDIE	Colin YEANPÉ Donne pouvoir à Sylvie AZZOPARDI		
PAYS DE LA LOIRE	Michel DALIBARD		
POITOU CHARENTES	Gérard MOUSSET Donne pouvoir à Maurice THOMAS		
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Marie-Christiane DEY Donne pouvoir à Annie LABOIRE		
RHONE-ALPES	Louis FLANDIN		

